



AVIS PUBLIC

Une nouvelle tarification est mise en place pour l'écocentre. Ces tarifs sont en vigueur à partir du 15 mars 2018.

De plus, à compter du 4 mai prochain, l'écocentre sera ouvert un vendredi sur deux jusqu'à la fin novembre inclusivement. Les heures d'ouverture seront de 10 h à 14 h. Vous devez obligatoirement vous enregistrer au bureau municipal pour avoir accès à l'écocentre.

Les dates d'ouvertures de l'écocentre en 2018 seront :

4 et 18 mai	1, 15 et 29 juin
13 et 27 juillet	10 et 24 août
7 et 21 septembre	5 et 19 octobre
2, 16 et 30 novembre	

Il y aura des frais de 20\$ pour l'ouverture du site hors des heures d'ouverture en plus des frais pour les matériaux, si applicable.

Les matériaux devront obligatoirement être triés et vidés à l'endroit désigné par l'employé municipal.

La municipalité se réserve le droit de refuser tout chargement de matériaux secs mélangés à des ordures ménagères ou toutes autres matières refusées.

LES FRAIS SONT AU MÊTRE CUBE AVEC UNE QUANTITÉ MINIMALE DE 1M³

<u>PRODUIT</u>	<u>TARIF</u>
ACCÈS AU SITE (HORS DES HEURES).	20\$
BARDEAU TRIÉ	90\$ / M ³
DÉBRIS DE CONSTRUCTION MÉLANGÉ .	70\$ / M ³
BÉTON ET BRIQUES TRIÉ.	30\$ / M ³
BOIS TRIÉ ET BRANCHES	40\$ / M ³
PNEU AVEC JANTE (MOINS DE 48 po).	5\$ / UNITÉ
MATELAS OU SOFA	10\$ / UNITÉ
MÉTAL	GRATUIT
FEUILLES ET VÉGÉTAUX. (AUCUN PLASTIQUE)	GRATUIT
PNEU SANS JANTE (MOINS DE 48po).	GRATUIT

PNEU SURDIMENSIONNÉ (48 po et +) NON ACCEPTÉ

Le volume du chargement est déterminé par l'employé municipal selon une charte de dimensions préétablies.

Le citoyen est responsable du déchargement manuel de ses matières. Le préposé n'est pas tenu de l'aider. Si vous pensez avoir besoin d'aide, prévoyez avoir quelqu'un avec vous pour décharger les matières.